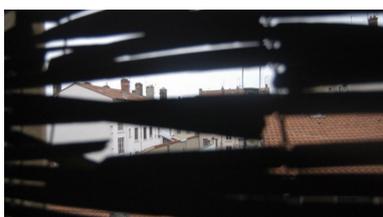


<https://gec.venissieux.org/Permis-de-louer-1163>



Permis de louer

- La lettre -



Date de mise en ligne : mardi 2 juillet 2024

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits réservés

Le permis de louer est une autorisation préalable de mise en location qui donne un moyen supplémentaire à la ville d'agir sur le mal-logement, logement indigne ou insalubre.

Nous faisons face à une grave crise du logement provoquée par les politiques nationales tournées vers la marchandisation et la déconstruction méthodique du modèle français du logement social universel.

Dans ce contexte se développent de plus en plus de pratiques d'exploitation du mal-logement par des propriétaires cherchant des revenus faciles, mais aussi par de véritables margoulin's profitant de la misère du monde. Quand on loue cher un garage sans fenêtre à des personnes sans papiers, on ne fait pas de la solidarité, mais bien de l'exploitation.

Il existe de plus en plus de pratiques qui relèvent de l'exploitation de la pauvreté avec des logements qui sont achetés à bas prix dans les copropriétés pour être loués à la chambre, en imposant aux plus faibles et aux plus précaires des loyers parfois scandaleux. Un revenu facile pour des propriétaires qui voteront contre tous les travaux nécessaires, entraînant la copropriété dans de nouvelles difficultés et dégradant la capacité d'action collective des copropriétaires habitants, impliqués dans leur quartier.

Nous avons à Vénissieux un service d'hygiène avec des agents assermentés pour combattre l'habitat indigne ou insalubre. Avec la mise en place du permis de louer, nous leur donnons un outil supplémentaire pour agir de manière préventive. Il faudra regarder comment l'étendre à une surveillance des formes nouvelles d'exploitation du mal-logement.

[Pour lire l'intervention complète](#)